



Passer de la parole aux actes !

Chantage à l'emploi, allongement du temps de travail, baisse des salaires, « accord de performance » et ARME, le gouvernement met en avant son arsenal pour détruire massivement les emplois, les droits des salariés et leurs conquêtes sociales au profit des politiques patronales mortifères.

Avec la retraite par point et la casse de l'Assurance-chômage notamment, ils s'acharnent à vouloir maintenir un vieux monde rétrograde pour satisfaire les intérêts du capital au détriment de l'intérêt des salariés, retraités et privés d'emploi.

60 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2019 par les entreprises du CAC 40. 90 milliards d'exonérations de cotisations sociales patronales et cadeaux fiscaux en tout genre par an aux entreprises. C'est au nom du sacro-saint profit qu'ils veulent sacrifier des milliers de salariés, plonger dans la misère des milliers de familles et imposer la précarité comme avenir à la jeunesse.

Avec détermination, les salariés se mobilisent dans tous les secteurs, souvent dans l'unité syndicale, pour le maintien et le développement des emplois et du potentiel de production, face aux charrettes de licenciements qui s'annoncent chaque jour.

D'autres choix sont clairement possibles. Les revendications portées par les salariés et leurs syndicats CGT dans les luttes, les projets alternatifs, de développement de l'emploi, ouvrent des perspectives. Il est urgent d'obtenir satisfaction à leurs légitimes combats, mettant fin aux politiques de casse.

La semaine de 32 heures, le Smic à 1 800 euros, le renforcement de notre Sécurité sociale et de notre système de retraite solidaire sont indispensables et urgents. L'Assurance-chômage doit jouer pleinement son rôle en assurant un revenu de remplacement pour tous, y compris les jeunes, sans condition de seuils d'accès.

Les mobilisations et la construction des luttes s'intensifient. Partout, dans les entreprises et les services, les cahiers revendicatifs doivent se construire. Partout doivent s'organiser des assemblées générales des salariés pour décider des modalités d'actions afin d'avoir une rentrée combative.

Pas de trêve estivale ! C'est avec détermination que la CGT, avec les salariés et les agents, continue de consacrer les jours et semaines à venir à la construction de mobilisations massives.

Après la rencontre avec le Premier ministre, toujours rien de concret pour l'emploi et les salaires. Il faut passer des paroles aux actes !

La CGT appelle les salariés, retraités, privés d'emploi à faire de la journée du 17 septembre 2020 une puissante journée nationale d'action, de grève et de manifestation.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Profession : _____
Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur WWW.cgt.fr**

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.